



BETOSURFACE

DÉSACTIVANT DE SURFACE SANS SOLVANT POUR DALLES EN BÉTON



- ▶ **BETOSURFACE rend apparents les granulats à la surface du béton frais.**
- ▶ **BETOSURFACE bloque la prise du ciment en surface et permet ainsi de rendre les granulats apparents par lavage à l'eau après durcissement du béton.**
- ▶ **Réagit instantanément par incrustation immédiate dans la pâte de ciment du béton.**
- ▶ **Produit stable. Il peut être utilisé sur tous les bétons coulés à plat et avec les ciments Portland blancs ou gris pour réaliser des bétons architectoniques, reprises de bétonnage, mignonnettes, grains lavés, bétons d'apparence rugueuse et antidérapants.**
- ▶ **Sa couleur permet de savoir où il a été appliqué.**
- ▶ **Convient pour une désactivation voisine de 2/3 mm de profondeur.**

UTILISATEURS

Artisans, entrepreneurs du bâtiment, DDE, services d'entretien, etc.

APPLICATION

S'utilise pur. Appliquer à l'aide d'un pulvérisateur muni d'une buse à jet pinceau de façon à couvrir régulièrement le support. Maintenir la buse à 15 cm maxi du béton.

BETOSURFACE est coloré, ce qui permet de suivre l'application.

Il est recommandé de l'appliquer immédiatement après le talochage ou lissage et avant le ressuage du béton.

Pour obtenir des surfaces de qualité, il est recommandé de pratiquer des relations granulats/sables compris entre 1,5 à 1,8.

Le lavage à l'eau sous pression faible, afin de ne pas déchausser les granulats, s'effectuera de 8 à 24 h après l'application, lorsque le béton est en phase de durcissement dans la masse.

Nettoyage du pulvérisateur : à l'eau claire, immédiatement après utilisation.

S'UTILISE AVEC

Nos pulvérisateurs

CONDITIONS D'EMPLOI

Un essai préalable permettra de vérifier le degré d'attaque en fonction de la température et du type de ciment. Ne pas réaliser la désactivation sous de fortes pluies. Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect : liquide vert foncé.

Densité : 1,08 environ.

pH : 1 à 2.

Rendement : 200 – 250 g/m².

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

D863-0118-1230



Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société **Pro5** www.pro5.fr

PROTECTION PRÉCONISÉE : gants, lunettes, vêtements de protection.

